



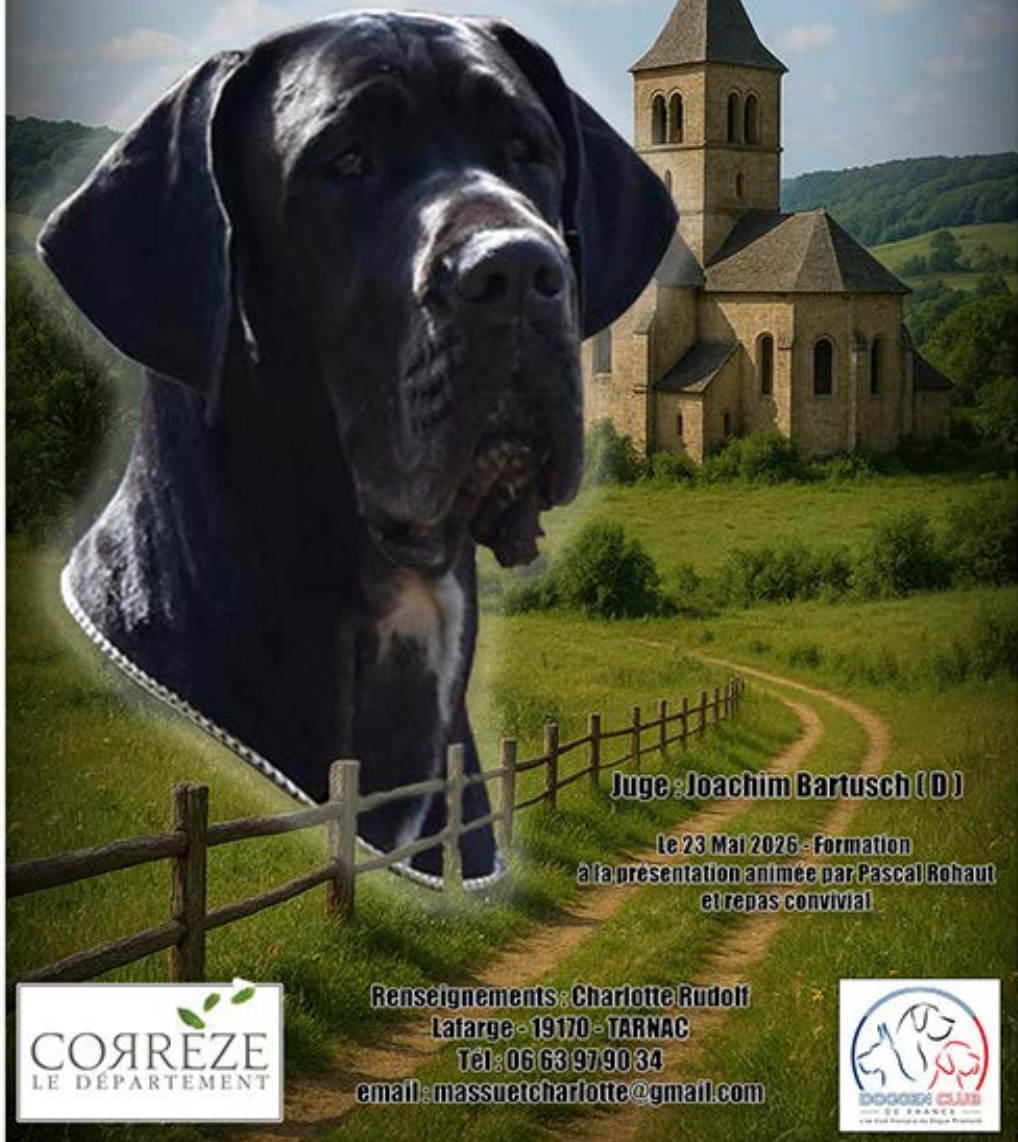
TARNAC



24 MAI 2026

Régionale d'Élevage du Doggen Club de France

Délégation Auvergne-Limousin



Juge : Joachim Bartusch (D)

**Le 23 Mai 2026 - Formation
à la présentation animée par Pascal Rohaut
et repas convivial**


CORREZE
LE DÉPARTEMENT

**Renseignements : Charlotte Rudolf
Lafarge - 19170 - TARNAC
Tél : 06 63 97 90 34
email : massuetcharlotte@gmail.com**






ROYAL CANIN®



Agria 
Assurance pour Animaux

EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

Délégation Auvergne-Limousin



TARNAC (19)

Dimanche 24 mai 2026



Extrait de l'Article 13 du Règlement des Expositions applicable au 31 Mai 2019 : Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

LE MOT DE LA DÉLÉGUÉE

Chers exposants,

À l'occasion de cette deuxième édition de notre Régionale d'Élevage, je tiens à vous adresser mes plus sincères remerciements.

Je remercie chaleureusement tous les exposants pour leur présence, leur bonne humeur et la qualité des chiens présentés tout au long de cette journée. Votre participation, parfois après de nombreux kilomètres parcourus, contribue pleinement à la réussite et à la convivialité de cette deuxième édition.

Un immense merci également à nos sponsors pour leur précieux soutien, leur confiance et leur générosité. Grâce à votre engagement, cette manifestation peut se dérouler dans les meilleures conditions et être une belle réussite. Votre aide est essentielle pour faire vivre notre passion et mettre en valeur le travail des éleveurs.

En espérant que cette belle journée se déroule sous le soleil et dans la bonne humeur, merci à chacun d'entre vous pour votre implication, votre passion et tous les beaux moments partagés ensemble. J'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors des prochaines éditions.

Avec toute ma reconnaissance

Charlotte RUDOLF

JURY

M. Joachim BARTUSCH

Responsable bien-être animal : M. Gérard MIGNOT

TOUS NOS REMERCIEMENTS A NOS SPONSORS

Agria

BBD

Cuir et Bijoux

Note d'élégance

Elevage d'Ochretolievaltt

Elevage de la Romance des Damoiseaux

Animilo

Royal Canin

RESPECTEZ NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE LIEU

UTILISEZ les SACS POUBELLES et les SACS à CROTTES
qui vous ont été remis à l'entrée de l'exposition.

UTILISEZ les CONTAINERS mis à votre disposition.

RAMENEZ vos BOUTEILLES VIDES à la BUVETTE.

**Bulletin d'adhésion ou de renouvellement
au Doggen Club de France disponible au secrétariat**

DÉROULEMENT DU RING D'HONNEUR

8 h - Contrôle vétérinaire

9 h – Début des jugements individuels

12 h – 13 h pause déjeuner avec apéritif du club selon l'avance des jugements

RING D'HONNEUR

Groupe Vénérable

Classe Vétéran

Groupe Sénior

Classe Bout'Chou

Classe Baby

Classe Puppy

Classe débutant

Meilleures Allures

Jeunes Présentateurs

Meilleur Couple – Paire

Meilleur Lot d'élevage

Meilleur Lot reproducteur

Classe Jeune

Meilleurs Adultes

Meilleur Dogue Mâle

Meilleur Dogue Femelle

BIS

BOS

Meilleur Vétéran

Meilleur Jeune



RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT :

L'exposant accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de l'exposition mentionnés ci-dessous.

En conséquence, l'exposant exonère spécialement et entièrement le club de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers ...) survenus à son chien ou causés par lui à lui-même ou à autrui.

L'exposant certifie sur l'honneur que son chien ou son chenil n'est pas, à sa connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et s'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici le jour de l'exposition.

En cas de fausse déclaration, l'exposant accepte d'ores et déjà de se voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de son chien et son exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

En s'engageant, l'exposant accepte expressément que le DCF utilise les images filmées ou photographiques prises lors de la manifestation dans ses supports de communication (site internet, revues, documents à destination de formation...).

DÉBUT DES JUGEMENTS :

9 heures pour les concours tenus la journée entière⁽¹⁾,
14 heures pour les concours tenus l'après-midi⁽²⁾.

ANNULATION :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

DROITS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS :

Les dogues engagés doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf pour les lots d'élevage et la classe reproducteur
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition
- tout chien ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit

Le Doggen Club de France se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement. Pour bénéficier des récompenses réservées aux membres du Club, il faut être à jour de sa cotisation.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut présenter son dogue. Il sera envoyé à l'exposant un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

(Obligatoire - à partir de 8 heures⁽¹⁾ ou de 13 heures⁽²⁾)

Le Service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi - tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition - des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel. Il est nécessaire de se munir du carnet de vaccination ou du carnet européen du chien.

PRÉSENTATION :

Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout « double Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit à toute autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout autre objet, sifflet et autre gestulation. Le chien est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring, soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de Jug. En régionales d'élevage, une certaine tolérance peut être acceptée par le Jugé qui est seul maître dans son ring, si cela lui permet de mieux apprécier les qualités du sujet.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'éleveur ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES ET GROUPES CI-APRÈS :

ATTENTION !

Un chien ne peut être inscrit que dans une seule classe, même si l'exposition a lieu sur deux jours.

La date prise en compte pour l'admission dans une classe est la date anniversaire du chien au jour du jugement.

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

CLASSES INDIVIDUELLES

♂ : Classes concourant pour le meilleur Dogue

BOU CHOU : Pour les chiens âgés de 3 mois à moins de 4 mois

BABY : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

DEBUTANT : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 12 mois.

En RE et NE, les seules races dont l'âge minimum pour la Confirmation est fixé à 15 mois, pourront être engagés dans une Classe Débutant (9 à 12 mois) ne permettant pas l'attribution du qualificatif Excellent.

JEUNE ♂ : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois.

INTERMÉDIAIRE ♂ : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois.

OUVERT ♂ : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

CHAMPION ♂ : Pour les chiens titulaires des titres de Champion National ou International. (Joindre justificatifs).

Les chiens Champions de France (Ch. CF) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la RE.

Il sera procédé sur le ring, à la vérification des N° d'identification, avant l'attribution des CACS et RCACS ainsi qu'avant le décernement des titres de Vainqueurs du Club.

VÉTÉRAN ♂ : Pour les chiens âgés de 8 ans à moins de 10 ans.

• **GROUPES** (Les résultats obtenus en RE et NE ne pourront pas figurer dans le fichier de la SCC)

SENIOR : Pour les chiens âgés de 6 ans à moins de 8 ans.

VÉNÉRABLE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 10 ans.

CLASSES COLLECTIVES

Les engagements en classes collectives se font exclusivement « au poteau », c'est-à-dire, sur place, le jour de l'exposition.

CLASSE D'AFFIXE : Pour au moins 3 chiens et maximum 5 chiens d'une même variété, issus d'un même élevage et inscrits dans une classe individuelle.

CLASSE DE REPRODUCTEUR : Le reproducteur accompagné de 3 chiens minimum et de 5 chiens maximum, d'une même variété, issus de ce géniteur en descendance directe au 1^{er} degré et inscrits dans une classe individuelle.

COUPLE : Pour 2 chiens d'une même variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour 2 chiens d'une même variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et inscrits dans une classe individuelle.

La présentation de la carte d'identification des 2 chiens pourra être demandée lors de l'inscription en couple ou en paire.

- **L'examen de confirmation - si demandé exprimé par le propriétaire au recto - pourra être fait durant ou après le jugement du chien en classe individuelle (confirmation possible à compter de 15 mois)**

N.B : Dans certaines expositions organisées par le Club, les Jugements se font sans classement. Les Jugements peuvent s'effectuer avec un Jugé individuel ou par un Jugé collégial. En cas de Jugements par un collégé de Jugés, un président du Jury sera nommé.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise au D.C.F. si, après examen, des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du D.C.F. présents.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le D.C.F., avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées à la Société Centrale Canine :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- les exposants qui auront fait une fausse déclaration
- les exposants qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- les exposants qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actions, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte à l'intégrité des Jugés, du Doggen Club de France et de la Société Centrale Canine
- les exposants qui auront remplacé un chien par un autre

- TRÈS IMPORTANT -

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou d'un appel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

STATISTIQUES DES 32 CHIENS INSCRITS

DOGUE ALLEMAND Fauve

Classe	Sexe	Numéros	Nb.	Juge
JEUNE	Femelles	1 à 1	1	M. BARTUSCH Joachim
OUVERTE		2 à 3	2	
CHAMPION		4 à 5	2	

DOGUE ALLEMAND Bringé

OUVERTE	Mâles	6 à 6	1	M. BARTUSCH Joachim
CHAMPION		7 à 8	2	
DEBUTANT	Femelles	9 à 9	1	
JEUNE		10 à 10	1	
OUVERTE		11 à 11	1	
SENIOR		12 à 12	1	

DOGUE ALLEMAND Noir

INTERMEDIAIRE	Mâles	13 à 13	1	M. BARTUSCH Joachim
BABY	Femelles	14 à 15	2	
PUPPY		16 à 16	1	
JEUNE		17 à 18	2	
INTERMEDIAIRE		19 à 20	2	
OUVERTE		21 à 21	1	
SENIOR		22 à 22	1	

DOGUE ALLEMAND blanc bigarré de noir

PUPPY	Mâles	23 à 23	1	M. BARTUSCH Joachim
VETERAN	Femelles	24 à 24	1	
JEUNE		25 à 25	1	
INTERMEDIAIRE		26 à 26	1	
OUVERTE		27 à 27	1	
SENIOR		28 à 28	1	

DOGUE ALLEMAND Bleu

JEUNE	Mâles	29 à 29	1	M. BARTUSCH Joachim
OUVERTE		30 à 30	1	
JEUNE	Femelles	31 à 31	1	
INTERMEDIAIRE		32 à 32	1	

LISTE DES CHIENS EXPOSES

DOGUE ALLEMAND FAUVE

Juge : M. BARTUSCH Joachim (ALLEMAGNE)

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 1 **APHRODISIA AU ROYAUME DE LEYLA** LOF : 088069 - id : 250269591896851 née le 09/01/2025 (ROYAL SCOOBY-DOO DU JARDIN DE L'OLYMPHE x TESSA AU ROYAUME DE LEYLA) Prod : Mme M. MATHOREL Stéphanie / JOLIS Guillaume, Prop : Mme GENNISSON Léa

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 2 **TXENARA DE LA GUILDE DES NEPHILIMS** LOF : 085882/14079 - id : 250269590819102 née le 17/08/2022 (GANDALF DEL SARDEU x PURPLE HEART DE LA GUILDE DES NEPHILIMS) Prod : Mme COTTIER Céline, Prop : Mme MERCIER Maryse
- 3 **UM ATIKA DU MOURRE D'AGNIES** LOF : 087189 - id : 250268781055753 née le 28/11/2023 (UNDI-F KORONA BOREALIS x STRACCIATELLA Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ) Prod : M. HENSELER-CAMPANA Bernard, Prop : M. GHACIRI Nacim

• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 4 (CH) **T'AIME DU VAL DE CELLE** LOF : 085576/14065 - id : 250268780293644 née le 31/05/2022 (LEO NUO GRAZUCIU x OXSANA DU VAL DE CELLE) Prod : M. BOULANGER Sylvain, Prop : Mme DELHOMME BAILLY Virginie
- 5 (CH) **TEBALDI DES PETITES VERNIERES** LOF : 086202/14131 - id : 250269101087983 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : Mme PERRAULT Maryline

DOGUE ALLEMAND BRINGÉ

Juge : M. BARTUSCH Joachim (ALLEMAGNE)

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 6 **TENNESSEE DU GARRONOUX** LOF : 086067/10649 - id : 250269591133332 né le 12/11/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x O RAGE O DU GARRONOUX) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

• CLASSE CHAMPION MALE •

- 7 (CH) **SHIVA AU ROYAUME DE LEYLA** LOF : 084705/10573 - id : 250269590528330 né le 07/05/2021 (KANNAN FLOSCULI ST.FRANCISCUS x NOLLY AU ROYAUME DE LEYLA) Prod : Mme M. MATHOREL Stéphanie / JOLIS Guillaume, Prop : Mme GENNISSON Léa
- 8 (CH) **VASTO LORDE DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S (dit Bud)** LOF : 087278/10745 - id : 250269101162318 né le 24/04/2024 (PANDEMONIUM DIT DEMON DU WEKOMUNDO OF DARK ANGEL'S x WARCRAFT TSARSKAYA DOCH) Prod : Mmes DUPONT Amandine et Isabelle, Prop : Mme VILLEGAS Nelly

• CLASSE DEBUTANT FEMELLE •

- 9 **ARROGANCE DU VAL DE CELLE** LOF : 088222 - id : 250268781882368 née le 13/06/2025 (KING KONG VOM HERSTALLTURM x REQUIEM DU VAL DE CELLE) Prod : M. BOULANGER Sylvain, Prop : Mme DESCHAMPS Olivia

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 10 **ALLY AU ROYAUME DE LEYLA** LOF : 088391 - id : 250269591599455 née le 05/07/2025 (ROYAL SCOOBY-DOO DU JARDIN DE L'OLYMPHE x SALLY AU ROYAUME DE LEYLA) Prod : Mme M. MATHOREL Stéphanie / JOLIS Guillaume, Prop : Mlle MATHOREL Stéphanie

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 11 **TSAO KO DES PETITES VERNIERES** LOF : 086206/14150 - id : 250269101087720 née le 28/12/2022 (ORLIK Z KUZNI NAPOLEONSKIEJ x OBJECTION VOTRE HONNEUR DES PETITES VERNIERES) Prod : MM. MIGNOT Gérard / VIAUD Philippe, Prop : M. MIGNOT Gérard

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 12 (CH) **O RAGE O DU GARRONOUX** LOF : 081725/13536 - id : 250268732353814 née le 15/07/2018 (MEZZO DU VAL DE CELLE x IRISH COFFEE DU GARRONOUX) Prod et prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

DOGUE ALLEMAND NOIR

Juge : M. BARTUSCH Joachim (ALLEMAGNE)

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 13 **C'ERA UNA VOLTA V' AMAZING MIDNIGHT** LOF : 087888 - id : 250269101276002 né le 15/10/2024 (ZEUS CLAUDIA BOHEMICA x SHELBY DES TERRES DE ROMANDOR) Prod et prop : Mlle VARIN Karine

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 14 **ARETHA DE BATHORY** LOF : 088563 - id : 250269592415599 née le 27/11/2025 (*VADOR AU ROYAUME DE LEYLA x TAHIAVAIHEIANI DES TERRES DE ROMANDOR*) Prod : M. GHACIRI Nacim, Prop : Mme BROVELLI Nadia
- 15 **ARROGANCIA AU ROYAUME DE LEYLA** LOF : 088477 - id : 250269591642082 née le 02/12/2025 (*(CH) ULKAN DES TERRES DE ROMANDOR x (CH) TAWANE DE LA BENJAMINE*) Prod : Mme M. MATHOREL Stéphanie / JOLIS Guillaume, Prop : Mlle MATHOREL Stéphanie

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 16 **ASTRID D'OCHRETOLIEVALTT** LOF : 088422 - id : 2502685023383115 née le 29/09/2025 (*SARAVANAN DE LA VALLEE ARGENTEE x SAFIRA DES CHAMPIONS DU SOLEIL*) Prod : Mmes MASSUET Clotilde / RUDOLF Charlotte, Prop : Mme MASSUET Clotilde

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 17 (c) **ABIGAELE DE LA VALLEE ARGENTEE** LOF : 087970 - id : 250269611514283 née le 12/02/2025 (*FRANKLIN MODRY EFEKT x TUTTI FRUTTI DU CASTEL DE LONGUS VICUS*) Prod et prop : Mme BOITEAUX Sonia
- 18 **ADELIA D'OCHRETOLIEVALTT** LOF : 087974 - id : 250268502300075 née le 26/03/2025 (*SKY DES CHAMPIONS DU SOLEIL x PREMIERE CLASSE DES ETERNELS CHARMEURS*) Prod : Mmes MASSUET Clotilde / RUDOLF Charlotte, Prop : Mme MASSUET Clotilde

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 19 **ERIKADEBATHORY** T.I. : T.I. - id : 250269591893748 née le 09/10/2024 (*T.I. x T.I.*) Prod et prop : M. GHACIRI Nacim
- 20 **VELOURS NOIR DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA** LOF : 087586/14324 - id : 250268781555647 née le 27/09/2024 (*GUERRINO MODRY EFEKT x UCREECE DU DOMAINE DE KALKIS*) Prod : M. MEURICE Grégory, Prop : M. Mme LEVERBE Jean et Armelle

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 21 **FAYE MODRY EFEKT** PKR : II-159514 - id : 616093902336706 née le 18/03/2023 (*BRUNO DE MAYESTE x AFRA MODRY EFEKT*) Prod : Mme SOWA-HALICKA Agnieszka, Prop : Mme BOITEAUX Sonia

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 22 **PEPITA-DEL-POLICIA DU VERT DE JADE** LOF : 082819/13721 - id : 250268743038125 née le 07/09/2019 (*LADISLAV D'OCHRETOLIEVALTT x MY LOVE DES TERRES DE BECQUEREL*) Prod et prop : M. NEGRIER Damien

DOGUE ALLEMAND BLANC BIGARRÉ DE NOIR

Juge : M. BARTUSCH Joachim (ALLEMAGNE)

• CLASSE PUPPY MALE •

- 23 **R-QUENTIN TARANTINO DE MUMARTIN'S** LOE : 2760881 - id : 941000031545109 né le 12/09/2025 (*TRACIO ROUSES DE MUMARTIN'S x HECHICERA DE MUMARTIN'S*) Prod : M. MUNOS MARTIN Juan-Carlos, Prop : Mme BROVELLI Nadia

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 24 **NIA ATHENA DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 080975/13505 - id : 250268501295683 née le 25/08/2017 (*HAROLD DES MONTS DE L'AUTAN x LEMPICKA DES COTES DE LA SAUNADE*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 25 **ADRASTEIA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE** LOF : 088129 - id : 250269591453354 née le 20/05/2025 (*BIG BANG-M DELL'ALTO FEUDO x PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod et prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 26 **FENDI OF THE INFINITY GRACE** SPKP : SPKP 2478 - id : 941000029980624 née le 23/09/2024 (*I LOVE MOLOSEUM x BEST OF ROYS KAMILE ROYAL*) Prod : Mme HALABURDOVA Jaroslava, Prop : Mlle JORION Tessia-Emeline

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 27 **UMEYMA DU TEMPLE SACRE D'HELOISE** LOF : 086970/14270 - id : 250269611025719 née le 08/12/2023 (*DINDONG DE OBISCOS x PAIVATAR DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod et prop : Mme MONNIN Elisabeth

• CLASSE SENIOR FEMELLE •

- 28 **OUEENZA PRECIOSA DES COTES DE LA SAUNADE** LOF : 081777/13619 - id : 250268501527509 née le 21/06/2018 (*Z-THOR DELL'ALTO FEUDO x ISATIS DES MILLE ET UNE MERVEILLES*) Prod et prop : Mme THIROT Emilie

DOGUE ALLEMAND BLEU

Juge : *M. BARTUSCH Joachim (ALLEMAGNE)*

• CLASSE JEUNE MALE •

- 29 **Y-ZEUS OF OLYMPY DE BRANDEIS** LOE : 2754963 - id : 941000030698064 né le 17/03/2025 (*THANATOS DE BRANDEIS x ALLYSIA GIANT QUEEN*) Prod : M. SORIANO GALDON Pablo, Prop : Mme BROVELLI Nadia

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 30 **TWIX DE LA VALLEE DE CANDE** LOF : 085251/10628 - id : 250268780248794 né le 26/01/2022 (*RIO DES GEANTS DU PARADIS D'HAVA x MADONNA TWO DU TEMPLE SACRE D'HELOISE*) Prod : Mme DUMOULIN Hélène, Prop : Mme JOUBERT Maryse

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 31 (c) **AYSER DE LA VALLEE ARGENTEE** LOF : 087967 - id : 250269611513797 née le 12/02/2025 (*FRANKLIN MODRY EFEKT x TUTTI FRUTTI DU CASTEL DE LONGUS VICUS*) Prod : Mme BOITEAUX Sonia, Prop : M. Mme SARAGAS Patricia et Albert

• CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 32 **XEBRA DOMAINE DES APOLLONS** LOSH : 01395192 - id : 056094400012451 née le 30/10/2024 (*HADES GENUS OF BLUE x VODKA DOMAINE DES APOLONS*) Prod : Mme GRIMONPREZ Anne, Prop : M. NEGRIER Damien

Liste des exposants

Mme BOITEAUX Sonia	Lieu-dit le Boisset Route du Bos 46300 GOURDON - 06 47 96 49 60.....	17-21
Mme BROVELLI Nadia	5, Roche d'en Haut 23110 EVAUX LES BAINS - 07 58 59 17 51	14-23-29
Mme DELHOMME BAILLY Virginie	- 06 62 19 91 78.....	4
Mme DESCHAMPS Olivia	9
Mme GENNISSON Léa	279, routes des Combrailles 63560 TEILHET - 06 18 40 81 81	1-7
M. GHACIRI Nacim	14, Clocher Manoir Bathory 23000 ST SULPICE LE GUERETOIS - 06 09 66 07 14.....	3-19
Mlle JORION Tessia-Emeline	26
Mme JOUBERT Maryse	33, Rue Principale 79160 ST POMPAIN - 06 17 50 54 92	30
M. Mme LEVERBE Jean et Armelle	15, Rue la Haut 80910 ARVILLERS - 03 22 37 05 09	6-12-20
Mme MASSUET Clotilde	Lafage 19170 TARNAC - 06 89 17 04 82.....	16-18
Mlle MATHOREL Stéphanie	246, chemin de la Croix Rousse 42110 SALT EN DONZY - 06 68 29 00 45	10-15
Mme MERCIER Maryse	118, rue des Fusillés de 1944 49260 MONTREUIL BELLAY - 02 41 38 74 65.....	2
M. MIGNOT Gérard	Cambraye 37800 MARCILLY SUR VIENNE - 02 47 65 27 21.....	11
Mme MONNIN Elisabeth	10, l'Etang 17130 COURPIGNAC - 06 63 22 36 52	25-27
M. NEGRIER Damien	2, rue du Grand Vignoble 87600 ROCHECHOUART - 06 88 58 58 76.....	22-32
Mme PERRAULT Maryline	2, Village des Champs 37160 LA CELLE ST AVANT - 06 15 13 77 75	5
M. Mme SARAGAS Patricia et Albert	Puy Forgette 23400 BOSMOREAU LES MINES - 06 52 72 87 04.....	31
Mme THIROT Emilie	Font Barlier 63380 CONDAT EN COMBRAILLE - 06 66 92 09 41	24-28
Mlle VARIN Karine	- 07 61 88 73 71	13
Mme VILLEGAS Nelly	1, avenue Feuchères 30000 NIMES - 06 34 43 35 18.....	8



Réalisation :

SARL - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.



Chiens & Chats

NATURELLEMENT

DES PRODUITS NATURELS ET EFFICACES !



Produits **100% naturels** pour
prendre soin de votre Poilu



9,6 / 10 est la note que nous ont
attribué nos clients*



Livraison **gratuite** dès 49€ d'achat



Points fidélité et programme de
parrainage avantageux !

COMMANDEZ EN LIGNE SUR
www.chiensenchatsnaturellement.com

**ENTREPRISE FAMILIALE FRANÇAISE
BASÉE EN TOURAINE**

Besoin de conseils ?
Contactez nous au **02 54 80 32 63**



YUMOVE

TAURO
—PRO LINE—



Chiens Et Chats Naturellement



Chiens_Et_Chats_Naturellement

DÉLÉGATION RHÔNE ALPES
MFR Le Village, 38490 Saint André la Gaz

Régionale d'élevage
du
DOGGEN CLUB DE FRANCE

DIMANCHE 28 JUNI 2026

Juge :
THIERRY ZALC



RESTAURATION

le Samedi Soir repas convivial (à réserver)
le Dimanche restauration sur place

INFORMATIONS

Miguel & Cathy Midoux
cathymidouxdcf@orange.fr - 06 71 42 04 99 - 04 74 97 19 30

Délégation
Pays de La Loire

**Régionale
d'élevage**

LES DOGGES ALLEMANDS FONT LE NOYAU



OÙ?

Les Nobis
Rue Georges Giroux

QUAND ?

Les 18 & 19 juillet 2026



Samedi 18 juillet

- Formation au standard dispensée par M. DELANDRE
- Balade dans la vieille ville et photos
- Repas convivial

Dimanche 19 juillet

- Accueil des participants à partir de 8h (boissons chaudes, bricoler...)
- Début des jugements - 9h
- Jour : M. Pedro GONCALVES

Restauration sur place, toute la journée

CONTACT : Maryse MERCIER - 07 87 22 49 73 / 02 41 38 74 65

dcf@paysdelaloire.doggenclub.fr / https://www.doggenclub.fr

Inscriptions : https://www.dcf.fr



REGIONALE ELEVAGE VITRY LA VILLE (51240)
Les 15 et 16 août 2026
Salle des Fêtes



Samedi 15 août 2026
Formation au Standard

Animée par Matthieu Delahaye à partir de 9 h 30
Soirée Amicale, salle des fêtes à 19 h 30
Dimanche 16 août 2026

Exposition Régionale d'élevage
Juge Matthieu DELAHAYE

Inscription et réservation : Cédia.fr

Renseignements et inscription Renaud Charciarek Tel: 06 08 89 81 33

DÉLÉGATION AQUITAINE
RÉGIONALE D'ÉLEVAGE
DU DOGGEN CLUB DE FRANCE



SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

parc des vergers 33220 Langon
Buvette disponible sur place le midi

JUGE : MR RICARDO SILVA (P)



Samedi 10 Octobre
repas convivial
le soir



CONTACT: Marine Rio - Tel: 0684936599

